

FARE VĀNA'A

ACADÉMIE TAHITIENNE

ACADEMIE TAHITIENNE FARE VĀNA'A

John Taroanui Doom, Directeur

Bref historique:

- Dans les années cinquante, l'idée d'une Académie tahitienne est née chez deux hommes, sans qu'ils se consultent : M. Martial Iorss, expert en langue tahitienne, et M. John Martin, responsable des programmes tahitiens à Radio Tahiti.
- En 1967, un incident va entraîner la création de l'Académie Tahitienne.

ACADEMIE TAHITIENNE FARE VĀNA'A

- Le 22 février
1967, le
Conseiller

ACADEMIE TAHITIENNE FARE VĀNA'A

- L'Académie Tahitienne – Fare Vāna'a est une institution du Pays composée de 20 membres. Les premiers ont été nommés en 1972 par le Gouvernement du Pays. Les nouveaux sont élus par leurs pairs, à la suite d'une démission ou d'un décès.

ACADEMIE TAHITIENNE FARE VĀNA'A

Sa mission :

- sauvegarder et enrichir la langue,
- normaliser le vocabulaire, la grammaire et l'orthographe,
- favoriser la publication d'ouvrages en langue tahitienne et la traduction d'ouvrages de la littérature mondiale,
- faire de la langue un outil de recherche (histoire, ethnologie, archéologie, arts...),
- rendre à la langue tahitienne ses lettres de noblesse,
- Promouvoir son enseignement dans toutes les formes d'expressions (chants, médias,...)

ACADEMIE TAHITIENNE FARE VĀNA'A

- Avec l'appui du département des sciences de l'ORSTOM, et, des pays du triangle polynésien, elle organise, en 1978, un colloque sur les langues polynésiennes, destiné, à l'harmonisation et à la codification d'une graphie unique, et, créent ensemble, un organe de coopération linguistique, *Te taura whiri o te reo māori*.
- Le 28 novembre 1980, le tahitien devient, langue officielle du Territoire de la Polynésie française.
- En 1992, suite à un amendement à la constitution française, elle perd son statut de langue officielle. (Depuis, l'Académie appuie toute initiative pour la rétablir dans ses droits).

ACADEMIE TAHITIENNE FARE VĀNA'A

- Le 20 octobre 1982, l'enseignement du *reo mā'ohi* est officialisé, ainsi que la graphie préconisée par les pays du triangle polynésien et adoptée par l'Académie.
- L'Académie s'est attelée à la réalisation de documents (grammaires, lexiques, livrets scolaires...etc), en collaboration avec le Service de l'Education , pour faciliter la mise en place de l'enseignement du tahitien dans les écoles.

ACADEMIE TAHITIENNE FARE VĀNA'A

- Ses publications :
 - *Lexique de termes techniques.*
 - *Grammaire de la langue tahitienne – 597 p.*
 - *Dictionnaire Tahitien-Français/Fa'atoro parau, 574 p.*
 - *Dictionnaire Français-Tahitien A-D, 531 p.*
 - *Lexique Thématique n°1, 141 p.*
 - *Hei Pua Ri'i n°1, 162 p.*
 - *Hei Pua Ri'i n°2, 225 p.*
 - De nombreux manuels scolaires : *Ta'u puta reo tahiti – Monlivre de langue tahitienne ; 'Aparau ana'e.*

ACADEMIE TAHITIENNE FARE VĀNA'A

- La Polynésie française étant composée de cinq archipels, chacun possède sa propre langue, l'Académie Tahitienne- Fare Vāna'a, qui fait figure de grande sœur, a toujours soutenu l'idée que les autres entités doivent, également, avoir leur Académie.
- L'Académie Marquisienne « Tuhuna Eo Enata », créée par la délibération n° 2000-19, APF, du 27 janvier 2000, compte 13 académiciens.
- L'Académie Pa'umotu – « Kāruru Vānaga », créée le

ACADEMIE TAHITIENNE FARE VĀNA'A

Vous trouverez toute l'histoire

de

L'ACADEMIE TAHITIENNE - FARE VĀNA'A

sur son site web :

www.farevanaa.pf

ACADEMIE TAHITIENNE FARE VĀNA'A

'IA MAITA'I TĀTOU

I

TEIE MAHANA

MĀURUURU